

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE GÉNÉRALE

PLAN D'ÉTUDES D'HISTOIRE GÉNÉRALE

BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE BACHELOR OF ARTS (BA)

Entrée en vigueur : Septembre 2016



Avant-propos

GENERALITES

L'histoire générale constitue l'une des disciplines offertes dans le cadre du Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts, BA) de la Faculté des lettres. Elle offre une formation exigeante et variée couvrant toutes les périodes depuis l'Antiquité et de larges espaces culturels européens et extra-européens.

Le plan d'études propose un parcours réparti sur six semestres, avec des étapes marquées. Le curriculum combine la transmission du savoir avec l'introduction au savoir-faire. Il prépare à la Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA) en histoire générale et permet l'accès à d'autres Masters et formations post-grade.

Enseignements

- a) Le cursus de BA se compose de 7 modules équivalant à 84 crédits. Chaque module est une unité pédagogique cohérente, composée de différents enseignements. Les 12 crédits d'un module sont validés après évaluation de toutes ses composantes. Le dernier module (BA7) est scindé en deux demi-modules qui peuvent être validés l'un après l'autre.
- b) Les types suivants d'enseignements sont proposés : cours (CR), séminaires (SE), cours-séminaires (CS), ateliers.

Quatre types de séminaires sont dispensés :

- Les séminaires de méthodologie (BA1)
- Les séminaires d'initiation (BA2)
- Les séminaires d'approfondissement (BA3−BA6)
- c) Le programme de BA en histoire commence au semestre d'automne.

Les cours et séminaires portent sur un semestre. En principe, chaque module s'effectue en une année. La présence régulière et une participation active aux séminaires ainsi que la présentation (orale et/ou écrite) d'un travail personnel jugé satisfaisant sont requises.

ATTESTATIONS ET EVALUATIONS

La plupart des modules demandent l'obtention d'attestations de séminaire pour leur validation. Les modalités pour obtenir une attestation de séminaire sont définies par l'enseignant-e au début du semestre. En règle générale, toutes les attestations reposent sur la fréquentation régulière de l'enseignement dispensé et l'évaluation d'un travail personnel de l'étudiant-e.



Les évaluations se font sous la forme d'un examen écrit, d'un examen oral ou d'un travail personnel noté. En principe, les évaluations ne peuvent pas porter sur un enseignement dispensé plus d'une année auparavant.

CONTENU DES ETUDES D'HISTOIRE

Les champs d'étude

Le Département d'histoire générale est subdivisé en cinq **unités** qui correspondent chacune à un **champ d'étude** :

- Histoire ancienne (Grèce et Rome)
- Histoire médiévale (VI^e-XV^e siècles)
- Histoire moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)
- Histoire contemporaine (XIX^e-XXI^e siècles)
- Histoire suisse

L'étudiant-e doit suivre les cours et séminaires de trois des cinq champs à choix. Il/Elle conservera les mêmes champs durant toute la durée de ses études de BA, et choisira pour le BA3 un de ces trois champs dans lequel il/elle effectuera un travail écrit final (module BA6).

Si l'Histoire ancienne ou l'Histoire et civilisation du moyen âge sont choisies comme autres disciplines de BA, l'étudiant-e ne pourra pas les prendre comme champs d'étude pour l'histoire générale. Il/Elle pourra en revanche prendre l'une ou l'autre comme enseignement à option, à condition que les attestations et les examens portent sur des domaines différents.

Remarque:

- Un changement de champ d'étude est possible, mais peut nécessiter un rattrapage selon un programme à déterminer d'entente avec le directeur ou la directrice du Département et le/la responsable de l'unité concernée.

Le Baccalauréat universitaire ès lettres (Bachelor of Arts, BA)

Une formation de base

Au début de ses études, l'étudiant-e en histoire est astreint-e à suivre, outre les cours et séminaires des champs d'études principaux, des enseignements destinés à lui donner une formation de base aussi large que possible :

➤ Le cours général (BA1 et BA3)

dispense un enseignement obligatoire de base qui couvre l'ensemble des périodes historiques.

Ce cours se donne sur quatre semestres (cours général I et II et cours général III et IV).



Le séminaire de méthodologie (BA1)

Il s'agit d'un enseignement d'introduction aux méthodes historiques qui a pour objectif, notamment, de permettre aux étudiant-e-s d'améliorer leur expression écrite, d'apprendre à rédiger une dissertation historique et à élaborer un exposé. Il initie en outre à la recherche bibliographique et aux ressources électroniques. Ces exercices se font en lien avec le cours général et les séminaires d'initiation. L'enseignement est dispensé sur deux semestres consécutifs (séminaires de méthodologie I et II).

Approfondissement du cursus (modules BA3 à BA6)

Le séminaire de BA3 et les modules BA4 à BA6 doivent être suivis dans des champs d'études identiques à ceux du module BA2. Pour assurer la progression des étudiant-e-s, des conditions préalables sont définies pour ces modules. Les modules BA4 et BA5 peuvent servir comme option pour les autres départements de la Faculté des lettres ou des SES. Le séminaire de BA3 et le module BA6 sont suivis dans le même champ d'études.

Travail de recherche (BA6)

Le travail de recherche, dans l'un des domaines enseignés au Département, traite un thème en relation avec l'un des trois champs d'études effectivement suivis par l'étudiant-e. Le sujet est choisi d'entente avec l'enseignant-e responsable du domaine concerné. Le travail doit être remis en deux exemplaires au moins un mois avant la session d'examens. Un atelier peut accompagner la préparation et la rédaction du travail.

Module BA7

A côté des cours et séminaires des champs d'études choisis, le programme du Département propose des enseignements dont la combinaison permet une spécialisation et une ouverture interdisciplinaire. L'étudiant-e a la possibilité de choisir le module « Savoirs complémentaires 2 », défini et évalué selon les modalités de la discipline choisie, ou le module « Savoirs complémentaires 1 » proposé par le Département. Chaque année, le programme des cours suggère une série d'enseignements dans les sciences auxiliaires et les champs complémentaires (voir le module BA7).

Parcours recommandé

L'étudiant-e commencera avec les modules BA1 et BA2, poursuivra avec les modules BA3-BA4, et terminera avec les modules BA5 et BA6. Le module BA7 ne sera pas suivi avant la deuxième année.



BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE BACHELOR OF ARTS (BA)

Condition d'admission:

Aucune

| Module BA1 | Introduction aux études historiques I 12 crédi | its |
|-----------------|--|-----|
| Description | | |
| Pré-requis | 2 x 2h/Semestre de CR, Cours général I et II OU III et IV. | |
| Enseignement(s) | | |
| | • 2 x 2h/Semestre de SE, Séminaire de méthodologie I et II. | |
| Attestation(s) | Dans le cadre du séminaire. Examen écrit (3 heures) portant sur le cours. La note minimale de 4 est requise pour la réussite de ce module. La réussite de ce module (note minimale : 4) conditionne l'accès aux modules BA4, BA5, BA6 et BA7. | |
| Evaluation | | |
| Condition(s) | | |
| Remarque(s) | | |

| Module BA2 | Séminaires d'initiation | 12 crédits |
|-----------------|---|------------|
| Description | | |
| Pré-requis | | |
| Enseignement(s) | • 2h/Semestre de SE, Champ d'étude 1. | |
| | • 2h/Semestre de SE, Champ d'étude 2. | |
| | • 2h/Semestre de SE, Champ d'étude 3. | |
| Attestation(s) | Une attestation dans le champ d'étude 2. | |
| | • Une attestation dans le champ d'étude 3. | |
| Evaluation | Examen oral (environ 30 minutes) dans le champ d'étude 1. | |
| Condition(s) | / | |
| Remarque(s) | / | |



| Module BA3 | Introduction aux études historiques II | 12 crédits |
|-----------------|---|------------|
| Description | | |
| Pré-requis | | |
| Enseignement(s) | 2 x 2h/Semestre de CR, Cours général III et IV OU I et II 2h/Semestre de CR, Histoire suisse | |
| | 2h/Semestre de SE, Champ d'étude du futur travail de recherches (BA6) | |
| Attestation(s) | A obtenir dans le cadre du séminaire. | |
| Evaluation | Examen écrit (3heures) portant sur les cours. | |
| Condition(s) | | |
| Remarque(s) | l'être présenté à l'examen du module BA1 et BA2 au préalable. | |

| Module BA4 | Premier champ d'étude | 12 crédits |
|-----------------|--|------------|
| Description | | |
| Pré-requis | Réussite du module BA1 au préalable. | |
| Enseignement(s) | • 2h/Semestre de CR. | |
| | • 2 x 2h/Semestre de SE. | |
| Attestation(s) | Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement). | |
| Evaluation | Examen écrit (dissertation, 6 heures) portant sur l'un des enseignements. | |
| Condition(s) | / | |
| Remarque(s) | | |



| Module BA5 | Deuxième champ d'étude | 12 crédits |
|-----------------|--|------------|
| Description | | |
| Pré-requis | Réussite du module BA1 au préalable. | |
| Enseignement(s) | • 2h/Semestre de CR. | |
| | • 2 x 2h/Semestre de SE. | |
| Attestation(s) | Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement). | |
| Evaluation | Examen oral (environ 30 min.) portant sur un sujet en relation avec le cours. | |
| Condition(s) | / | |
| Remarque(s) | / | |

| Module BA6 | Troisième champ d'étude / Travail de recherche | 12 crédits |
|-----------------|--|------------|
| Description | | |
| Pré-requis | Réussite du module BA1 au préalable | |
| Enseignement(s) | 2h/Semestre de CR, Cours dans le champ du travail de recherche. | |
| | 2h/Semestre de SE, Séminaire dans le champ du travail de recherche. | |
| | 1h/Semestre d'AT, Atelier de préparation au travail de recherche d'entente avec le Directeur ou la Directrice du travail de recherche. | |
| Attestation(s) | A obtenir dans le cadre du séminaire. | |
| Evaluation | Travail écrit noté de 15-25 pages (30'000-50'000 signes). | |
| Condition(s) | La note minimale de 4.0 est requise pour la réussite de ce module. | |
| Remarque(s) | S'être présenté à l'examen du module BA3 au préalable. | |



| Module BA7 Savoirs complémentaires 1 OU Savoirs complémentaires 2 12 c | rédits |
|--|--------|
|--|--------|

| Module BA7 | Savoirs complémentaires 1 | 12 crédits | l |
|------------|---------------------------|------------|---|
|------------|---------------------------|------------|---|

| Demi module BA7a | Savoirs complémentaires 1.1 | 6 crédits |
|------------------------------|--|-----------|
| Description | | |
| Pré-requis | Réussite du module BA1 au préalable. | |
| Enseignement(s) | 2-4h/Semestre d'enseignement à choisir d'entente avec les enseignant-e-s responsables dans une liste de recommandations mise à jour régulièrement. A obtenir dans le cadre des enseignements suivis selon des modalités définies en début d'enseignement et selon les exigences de la discipline concernée. | |
| Attestation ou Evaluation | | |
| Condition(s) | | |
| Remarque(s) | / | |

| Demi module BA7b | Savoirs complémentaires 1.2 | 6 crédits |
|------------------|--|-----------|
| Description | / | |
| Pré-requis | Réussite du module BA1 au préalable. | |
| Enseignement(s) | 2-4h/Semestre d'enseignement à choisir d'entente avec les enseignant-e-s responsables dans une liste de recommandations mise à jour régulièrement. | |
| Attestation(s) | | |
| Evaluation | Examen écrit (dissertation, 6 heures) ou examen oral (30 minute | es.) |
| Condition(s) | / | |
| Remarque(s) | / | |



OU

| | Module BA7 | Savoirs complémentaires 2 | 12 crédits |
|--|------------|---------------------------|------------|
| Module offert par un autre département ou une autre unité. Evaluation selon le plan d'études de la discipline concernée. | | de la | |



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Pour ces deux modules, les pré-requis ne s'appliquent qu'aux étudiant-e-s qui ont l'histoire générale comme l'une des disciplines principales de leur BA.

| Module BA4 | Premier champ d'étude | 12 crédits |
|------------|------------------------|------------|
| Module BA5 | Deuxième champ d'étude | 12 crédits |